

**Nombre de
membres en
exercice: 11**

Séance extraordinaire du 10 juin 2021

Sont présents: Christophe BOYER, Georges GAY, Bernard GUITTARD, Elisabeth KNICKERBOCKER, Marie-Françoise MONJANEL, Aimé RIALLAIN, Eveline SANZ, Sylvianne SOLVERY, Didier THOMAS, Michel TOURNADRE

Présents : 10

Absent : Michel TRIGNOL (pouvoir à Bernard GUITTARD)

Secrétaire de séance : Bernard GUITTARD

Achat d'un véhicule en remplacement du camion IVECO (DE 2021 046)

Monsieur le Maire signale à l'assemblée que le camion communal étant en panne au niveau de la boîte de vitesse, les frais relatifs à sa réparation sont conséquents. Aussi, il propose que la commune se dote d'un autre véhicule de bonne occasion pour le remplacer. Ce véhicule sera marqué du logo de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents,

*** décide d'acquérir un camion benne *Mitsubishi* au prix de 11 800€ TTC au garage Auvergne Utilitaire de Brassac-les-Mines selon les modalités suivantes :**

- Acquisition :	12 500€ HT soit 15 000€ TTC
- Reprise véhicule IVECO :	3 200€ TTC
<u>Restant dû :</u>	<u>11 800€ TTC</u>

*** autorise le Maire à signer tout document relatif à cette acquisition.**

Vote de crédits supplémentaires - Budget communal (DE 2021 047)

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2021 sont insuffisants. En effet, suite à l'acquisition d'un camion benne pour les services techniques, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
		TOTAL :	0.00
		0.00	0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
020	Dépenses imprévues	-12 000.00	
2182	Matériel de transport	15 200.00	
024	Produits des cessions d'immobilisations		3 200.00
		TOTAL :	3 200.00
		3 200.00	3 200.00

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, valide ces propositions.

Questions diverses

* Projet éolien : La réunion publique aura lieu le mercredi 7 juillet de 17h à 19h à la salle des fêtes de Larodde. L'information sera distribuée dans les boîtes aux lettres.

* Les sacs pour les bacs jaunes sont disponibles en mairie.

* La collecte des ordures ménagères a lieu le lundi lors des semaines paires et la collecte du tri sélectif a lieu le jeudi lors des semaines impaires.

La séance est levée à 22h30.